

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : MARTY, André

Titre : « De la rébellion à la paix au Nord-Mali : l'indispensable complémentarité de l'Etat et de la société civile », in *Châtaigner, J.-M., Magro, H., Etats et Sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, pp. 291-306

Editeur : Karthala, Paris

Date : 2007

De la rébellion à la paix au Nord-Mali

L'indispensable complémentarité de l'Etat et de la société civile

André MARTY

« La paix et la justice sont les valeurs les plus importantes [...] La brutalité, la force ou la contrainte... sont inefficaces à long terme, et [...] ceux qui les utilisent en conçoivent ensuite toujours des remords. Les principes d'humanité, de dialogue, la recherche de l'apaisement des conflits comme méthode pour résoudre les incompréhensions humaines sont bien plus payants ! »

Amidou Mariko (2001)

La résolution du conflit nord-malien des années 1990 est généralement considérée comme un succès (Ag Mohamed *et al.*, 1995 ; Drabo *et al.*, 1997 ; Gueymard, 1997 ; Poulton *et al.*, 1999 ; Keita, 2002 ; Lespinasse, 2004). En effet, après plusieurs épisodes d'extrême violence, l'apaisement a fini par s'établir plutôt mieux que dans bien d'autres pays confrontés à des guerres civiles beaucoup plus meurtrières et dont l'issue a été longue à se dessiner. Ce constat justifie que, dans le cadre du présent ouvrage, une place ait été prévue pour intégrer cette expérience singulière. Ayant eu, dans le cadre de la recherche-développement, à travailler à diverses reprises au Mali, dans sa partie septentrionale, je me propose de revisiter cette période sous l'angle jusqu'ici assez peu exploré, semble-t-il, des rôles respectifs joués par l'Etat et la société civile dans le processus de paix.

Mon but n'est pas de retracer l'historique détaillé de la rébellion, au demeurant fort complexe. Je retiens seulement qu'au départ (fin juin 1990) ce fut essentiellement une révolte contre l'Etat et son armée, portée par un mouvement de jeunes touaregs et arabes de retour d'exode en Libye et en Algérie, mécontents de la situation de marginalisation qui les attendait sur place. Après un cycle d'attaques-représailles dans le nord-est du pays, des pourparlers furent engagés et un premier accord fut signé le 6 janvier 1991 dans la cité algérienne de Tamanrasset. Mais celui-ci fut loin de faire l'unanimité. Les troubles et l'insécurité reprirent, cette fois-ci affectant l'ensemble du Nord tandis qu'à Bamako le mouvement démocratique, après plusieurs journées d'émeute populaire, venait à bout du régime du général Moussa Traoré le 26 mars suivant. C'est avec son successeur à la tête du CTSP (Comité de Transition pour le Salut du Peuple), le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, qu'une conférence nationale (29 juillet-12 août 1991) jeta les fondements de la future République et qu'un Pacte national fut signé à Bamako le 11 avril 1992 avec les mouvements armés, juste avant l'élection présidentielle d'Alpha Omar Konaré et le démarrage des nouvelles institutions de la Troisième République.

Après une accalmie, la violence reprit en 1994 et atteignit son paroxysme mettant à vif les divisions ethniques (notamment entre noirs et blancs d'origine arabo-berbère) et statutaires (entre strates relevant des anciennes hiérarchies au sein d'un même groupe sociolinguistique). Cependant, nous verrons que c'est au moment où le pire paraissait l'emporter que la situation s'inversa, le dialogue reprenant peu à peu ses droits et finissant par triompher. Le 27 mars 1996, la cérémonie de la Flamme de la paix à Tombouctou où furent brûlées 3000 armes

déposées par les ex-combattants et où les divers mouvements proclamèrent leur autodissolution scella officiellement la fin des hostilités.

Une certaine insécurité n'en persista pas moins encore pendant plusieurs années de façon épisodique. Ce fut le cas, en particulier, au début de l'année 2000. Elle était le fait de petits groupes armés pratiquant des actes de banditisme tels que le vol de véhicules, d'animaux, etc. Le grand changement était que désormais l'opinion publique savait mieux ne plus amalgamer systématiquement les individus directement coupables avec leurs communautés d'origine. Il y eut aussi l'apparition de nouveaux foyers de tension mais ceux-ci, outre qu'ils ne semblaient plus avoir que de lointains rapports avec la rébellion des années 90 et ses séquelles, ont mobilisé chaque fois assez d'énergies pour les circonscrire par la voie du dialogue. Ainsi le chemin de la paix a été jusqu'ici chaque fois conforté dans des milieux qui restent majoritairement analphabètes et surtout des plus vulnérables face aux divers aléas typiquement sahéliens mais aussi à des sollicitations s'avérant pour finir fallacieuses et décevantes.

Ce bref rappel accrédite l'idée qu'un processus de paix est une œuvre de longue haleine qui peut se décomposer en plusieurs phases correspondant à des impératifs différents. J'en distingue trois qui vont servir de trame au texte qui suit. En premier lieu, alors que les armes parlent, il s'agit avant tout de faire cesser les hostilités. Vient ensuite le temps de la reconstruction des institutions, des infrastructures, de l'économie et de la vie sociale. Enfin, c'est la paix elle-même qui doit être consolidée et approfondie chaque fois en particulier que de nouveaux conflits ou problèmes surgissent. Cette suite, apparemment logique, des étapes n'empêche pas évidemment l'existence de superpositions entre elles.

Avant de poursuivre plus avant, il n'est pas inutile de préciser les concepts-clés d'Etat et de société civile. Le premier apparaît comme un pouvoir exerçant sa souveraineté sur un territoire, en fonction du rapport des forces sociales en présence, à l'aide de différents appareils dotés de fonctions d'administration, de sécurité, de défense, de justice, de régulation des divers intérêts composant la nation, etc. Le second faisant l'objet d'interprétations fort diverses, je prends l'option, en relation stricte avec le thème de l'établissement de la paix, de le réserver pour qualifier, non pas des institutions *a priori*, mais ceux (individus ou collectifs) qui effectivement ont lutté et luttent pour des valeurs comme la justice, la démocratie et plus particulièrement ici la paix en répudiant tout usage des armes.

La cessation des hostilités

Les négociations entre l'Etat et les mouvements¹

¹ Au début, la rébellion n'était constituée que d'un seul front. Lors des accords de Tamanrasset, son chef Iyad ag Ghali a signé au nom du MPA (Mouvement Populaire de l'Azawad) dont il est resté le responsable et du FIAA (Front Islamique Arabe de l'Azawad). Quelques mois plus tard naissaient le FPLA (Front Populaire de Libération de l'Azawad) puis l'ARLA (Armée Révolutionnaire de Libération de l'Azawad). Finalement, ces quatre mouvements (3 touaregs, 1 arabe) se sont regroupés pour former les MFUA (Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad). Le terme Azawad à l'origine désigne la région naturelle au nord de Tombouctou ; les mouvements rebelles l'ont repris pour désigner l'ensemble du Nord-Mali lequel comprend les trois régions de Gao, Tombouctou et Kidal (cette dernière ayant été créée en août 1991). Cette insistance sur l'aspect géographique traduisait, au moins au départ, une forte revendication territoriale de nature régionaliste. Le MPM-GK (Mouvement Patriotique Malien-Ganda Koy) est né en tant que mouvement d'autodéfense des populations noires en mai 1994. Cependant Ganda Koy (« maîtres de la terre » en songhay) constituait déjà auparavant une mouvance d'idées ayant émergé en milieu songhay, l'ensemble humain le plus nombreux au Nord-Mali.

A trois reprises, entre 1990 et 1994, après un certain temps d'exacerbation de la violence, entre les mouvements rebelles et l'armée, entraînant amalgames et tensions sociales, avec les civils pris en étau comme principales victimes, l'Etat a opté pour la négociation. Finalement, la troisième négociation fut celle qui enclencha un retour progressif et durable à une vie normale.

Chaque fois, trois points essentiels ont figuré au cœur des discussions que seuls, à l'époque, l'Etat et les mouvements étaient à même de régler :

- Au plan politique, au départ, l'Etat semblait prêt à tout négocier sauf l'indépendance du Nord qui aurait signifié la partition du pays. Finalement, les deux parties s'entendirent sur le concept de « statut particulier ». Ce dernier, lors du Pacte national, fut interprété comme une véritable décentralisation qui correspondait par ailleurs aux aspirations du mouvement démocratique pour l'ensemble du pays. Sur ce point, les engagements ont été tenus : les structures décentralisées sont bien en place depuis juin 1999 et l'expérience malienne en la matière est même devenue une référence de poids en Afrique de l'Ouest.
- Au plan sécuritaire et militaire, l'intégration des ex-combattants dans l'armée et les corps en uniforme était une condition incontournable pour résoudre le problème. Celle réalisée à partir de 1995 a beaucoup mieux fonctionné que la précédente opérée après le Pacte national de 1992.
- Ensuite venait le financement du développement des régions du Nord jugé en retard par rapport au reste du pays. Chaque fois, des engagements ont été formulés lors des accords. Finalement, c'est la table ronde gouvernement - partenaires au développement (juillet 1995) qui fut à la base d'une véritable relance des activités, notamment en matière d'infrastructures.

Il convient de noter avec le recul du temps que le contexte des années 90 s'est avéré assez favorable pour aboutir à un règlement pacifique du conflit.

D'abord, il n'y a pas eu, à l'inverse d'autres crises, d'internationalisation du conflit. D'une part, le Nord ne comportait pas, à l'époque, de véritable enjeu économique aux yeux de l'extérieur. D'autre part, les interventions extérieures se sont d'abord attachées à faciliter les négociations entre les parties adverses, lesquelles ont abouti au Pacte national : médiations de l'Algérie en tant que pays voisin et celles de deux personnalités indépendantes (Edgar Pisani de France, Ahmed Baba Miske de Mauritanie). Par la suite, il y eut un certain nombre d'appuis bilatéraux (dont la France) et multilatéraux (Programme des Nations-Unies pour le Développement, Union Européenne) ciblés sur les structures du pays qui étaient au cœur de la mise en œuvre des solutions négociées telles que le Commissariat au Nord, les patrouilles mixtes, la Mission de décentralisation, sans oublier les opérations jugées indispensables en matière d'urgence et de réhabilitation - développement. Par ailleurs, les camps de réfugiés soutenus par le Haut Commissariat aux Réfugiés n'ont pas soulevé de vagues dans les pays d'accueil.

Ensuite, les rébellions du Mali et du Niger quoique similaires et concomitantes ont très vite adopté des démarches proprement nationales et relativement autonomes l'une par rapport à l'autre, ce qui a beaucoup simplifié le processus malien.

Enfin, au sein du pays, il s'est trouvé un certain nombre de personnes-clés au niveau de l'Etat, des mouvements et de la société civile qui chaque fois ont été à la hauteur des événements et ont su jouer la carte de la paix.

La société civile dans la tourmente

Je ne m'appesantirai pas ici sur les médias et les lobbies de ressortissants du Nord à Bamako qui ont incontestablement pesé sur le climat psychologique en aggravant souvent les tensions. Je voudrais surtout insister sur l'existence au Nord, tandis que l'environnement

immédiat était explosif, d'individus ou de groupes qui ont refusé les amalgames courants à l'époque (du type Touaregs et Arabes blancs = rebelles, Songhay et autres Noirs = armée) et, ce faisant, la rupture entre populations qui cohabitaient depuis des siècles. Je me contenterai de relever quelques constats.

Le déclenchement de la rébellion a généralement été une surprise pour les populations locales. Seule une minorité était au courant que quelque chose se tramait. De nombreux notables touaregs en particulier n'étaient pas du tout favorables (la rébellion avait d'ailleurs prévu de s'en prendre aussi à certains d'entre eux à cause de leur gestion jugée trop complaisante à l'égard du régime). Lorsque l'information est arrivée que les rebelles déclaraient lutter pour le mieux-être de toutes les populations du Nord, des Songhay de la vallée² n'étaient pas insensibles à ce discours (renvoyant à l'idée assez répandue, à l'époque, d'un certain désintérêt de l'Etat pour l'ensemble de la Boucle du Niger). De leur côté, des membres de la mouvance démocratique n'ont pas manqué de reconnaître que la rébellion avait contribué à affaiblir le régime en place. C'est la répression sur la base du faciès qui a en fait assimilé les Arabo-Berbères à la rébellion et toutes les autres composantes à l'armée nationale alors que ce schéma binaire était loin d'être partagé par les uns et par les autres.

Cette simplification criminelle a contribué à marginaliser la société civile au sens retenu ci-dessus, le devant de la scène étant occupé quasi-totalement par les belligérants. Néanmoins, quelques chefs et quelques cadres intellectuels ont joué un rôle-clé pour approcher les rebelles au dernier trimestre 1990 afin de les convaincre de parler avec les négociateurs mandatés par l'Etat.

La remontée des tensions en 1991 et 1992 liée aux coups de main des rebelles et aux représailles qui ont suivi a perturbé la jonction qui aurait pu se développer entre le mouvement démocratique qui obtenait des résultats évidents à Bamako (changement de régime, conférence nationale, nouvelle constitution, pacte national, élections de 1992, démarrage de la Troisième République, etc.) et les porteurs de paix intercommunautaire du Nord.

Il a fallu attendre le deuxième semestre de l'année 1992 pour voir réapparaître une certaine détente. Ce fut une période où les populations commençaient à réclamer le retour des représentants de l'Etat au niveau des postes administratifs désertés par leurs titulaires (le pouvoir central n'était plus présent que dans les grands centres). C'est à ce moment-là que l'idée de rencontres entre les diverses composantes de la société a commencé à émerger et à démontrer que le tissu social n'était pas aussi déchiré que certains le craignaient. La plus importante, organisée à Gossi en septembre 1993, avait été conçue pour que les mouvements passent le témoin à la société civile mais la plupart d'entre eux ont estimé que c'était prématuré, les problèmes d'intégration n'étant pas encore totalement résolus. La confiance n'était pas au rendez-vous.

L'année 1994 fut celle de tous les dangers, les clivages identitaires atteignant leur plus haut degré. La séparation physique des populations sur la base toujours du faciès empêchait tout dialogue et les massacres de civils aggravaient chaque fois la situation. Une exception, ce fut Bourem où le chef de village, feu Afizou Alhero Toure avait préservé les relations avec des pasteurs touaregs qui protégeaient à leur tour les troupeaux des villageois. Cette véritable alliance, au demeurant vitale pour l'économie et la vie sociale des populations, fut à la base d'une première rencontre le 19 novembre que l'administration et la section locale de Ganda Koy acceptèrent. Elle avait pour but essentiel de favoriser la circulation des hommes et des

² Le Nord-Mali est un vaste ensemble correspondant aux deux tiers de la superficie du pays et seulement au dixième de sa population. La plus grande partie consiste en une vaste zone aride à dominante pastorale dont le peuplement est surtout composé de Touaregs, d'Arabes et de Peuls. Elle est traversée en forme de boucle par le fleuve Niger dont la vallée concentre les principaux centres urbains, le plus grand peuplement (surtout Songhay) et le meilleur potentiel hydraulique, agricole et fourrager.

troupeaux et la fréquentation des marchés paralysées par le climat d'insécurité³. Cette rencontre fut l'occasion pour les mouvements FPLA et Ganda Koy devenus conscients de l'impasse à laquelle menait l'enchaînement de la violence de s'inscrire résolument dans un processus de réunions d'où devait émerger le rétablissement de la sécurité (la première eut lieu d'ailleurs à nouveau à Bourem le 11 janvier suivant).

On s'aperçut par la suite que les relations préservées à Bourem n'étaient pas un cas unique. En bien d'endroits, il a pu être relevé que des villageois avaient continué à entretenir des liens directs ou indirects avec leurs anciens voisins notamment en leur faisant parvenir discrètement des vivres, ceci au péril de leur vie tant les moindres complicités étaient devenues dangereuses car soumises à délation. On sait aussi que le village de Bamba qui eut à souffrir d'une des attaques les plus meurtrières ne changea pas ses relations de bon voisinage avec les fractions nomades voisines. De leur côté, des Touaregs de Kidal ont empêché des représailles contre la minorité songhay qui cohabitait à leur niveau. Parallèlement, des femmes des deux bords ont su adopter des positions très courageuses incluant des remontrances aux hommes pour les empêcher de commettre de nouveaux drames.

Ainsi des civils ont bel et bien su résister au climat de haine ambiant et sont demeurés des ponts entre les communautés. Souvent méconnus parce que ne cherchant pas à s'afficher, ils sont pourtant de véritables héros de la paix

La reconstruction

Une situation complexe

La cessation des hostilités ne signifie pas encore la sécurité totale ni la paix mais elle permet d'amorcer le retour vers une vie plus normale et de relancer les activités. Pour ce faire, un Commissariat au Nord prévu par le Pacte pour animer sa mise en œuvre a été installé et a constitué un véritable pôle de coordination concernant le Nord-Mali.

Sa tâche était immense, comme a pu le confirmer une mission IRAM organisée à la demande de ce Commissariat, alors que l'application du Pacte connaissait déjà un gros retard par rapport au calendrier établi. En effet, les travaux à mener étaient multiples et concernaient plusieurs aspects en même temps :

- Le volet militaire et sécuritaire : fonctionnement des patrouilles mixtes (armée et ex-combattants des MFUA), intégration de ces derniers dans les corps en uniforme.
- Le volet urgence : explication du contenu du Pacte national, ciblage adéquat des aides alimentaires et sanitaires, assistance aux familles sinistrées.
- Le volet réhabilitation : remise en route des projets (ONG ou autres), réfection des infrastructures (centres de santé, écoles, bâtiments administratifs, etc.), retour des réfugiés...
- Le volet institutionnel : la mise en place des collectivités territoriales décentralisées prévues par le Pacte demandait un temps de préparation suffisant sous peine d'aller à l'échec. C'est ainsi qu'en attendant leur installation, il a été retenu que soient constitués des CTA (Collèges Transitoires d'Arrondissement), présidés par le chef d'arrondissement et dont les autres membres devaient être désignés par consensus de façon à ce que la diversité sociologique et géographique soit représentée équitablement afin de gérer au mieux les affaires locales. De même, des comités de développement de composition suffisamment élargie étaient

³ Il est intéressant de noter que c'est un processus semblable qui a été à l'origine de la réconciliation entre Toubous et Peuls au nord de Diffa (Niger), en 1998.

prévus au niveau des cercles et des régions. Il s'agissait en fait d'anticiper sur la décentralisation (en relation étroite d'ailleurs avec la Mission de même nom qui fut créée le 6 janvier 1993)⁴.

- Le volet développement : le délai de six mois initialement prévu pour la constitution d'un programme spécial décennal de développement du Nord étant impossible à tenir, il fallait pallier en inaugurant un système de planification glissante concertée et adaptée de façon à prendre en compte les situations concrètes et les moyens effectivement disponibles.

Une telle configuration s'est à nouveau présentée en 1995.

Les dispositions prises par l'Etat pour surmonter la crise

Au niveau de la sécurité et du retour au calme, l'Etat a su adopter un certain nombre de positions et de mesures qui ont incontestablement favorisé la sortie du conflit. Mentionnons au moins les suivantes :

- Au plus fort de la tempête de 1994, malgré les pressions, le Président Konare a maintenu que le Pacte national restait un acquis incontournable et qu'il fallait dépassionner les débats.

- Au sein des corps en uniforme, des progrès ont été accomplis dans le sens de la restauration de la discipline ce qui a facilité ensuite la nouvelle intégration des ex-combattants qui cette fois-ci a concerné les MFUA et le MPM-GK (après un processus de cantonnement⁵ et de remise des armes).

- Des cadres civils des mouvements ont pu être intégrés à leur tour dans la fonction publique.

- Des projets de réinsertion économique ont également été montés pour ceux qui n'étaient pas intégrés, dans le cadre du Programme d'Appui à la Réinsertion socio-économique des ex-combattants du Mali (PAREM et plus tard CAR-Nord).

- Le 27 mars 1996 à Tombouctou, ce fut la cérémonie de la Flamme de la paix où 3 000 armes récupérées ont été brûlées (un acte symbolique très fort dans le milieu) et où les mouvements ont proclamé leur auto-dissolution, signant ainsi la fin de la rébellion.

- La loi du 7 mars 1997, portant amnistie pour les infractions commises au Mali pendant la période du 29 juin 1990 au 27 mars 1996 en rapport avec la rébellion, a permis de ne pas activer la commission d'enquête prévue dans le Pacte, dont les interventions auraient à coup sûr soulevé des problèmes inextricables entre les anciens protagonistes.

Le Mali a ensuite joué un rôle moteur contre la prolifération des armes au niveau de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) avec l'instauration d'un moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères en Afrique de l'Ouest (octobre 1998) et la mise en place du PCASED (Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement) en mars 1999⁶.

⁴ Ce dispositif s'est mis en place à partir d'août 1993 avec l'installation de trois EMA (Equipe Mobile d'Appui au processus de paix et de développement concerté) dont les membres se partageaient les tâches suivantes : paix et sécurité, urgence-réhabilitation-développement et appui institutionnel (préparation, mise en place et accompagnement des CTA et autres comités élargis). Il a permis de combler un vide institutionnel tout en essayant de rompre avec le système antérieur de type autoritaire, lequel avait été une des causes de la rébellion. Il a pu fonctionner efficacement jusqu'en mai 1994. Il a ensuite été paralysé par l'insécurité et a repris en 1995. Comme prévu, il a laissé la place aux conseils communaux en 1999.

⁵ Le cantonnement des ex-combattants s'est déroulé du 15 novembre 1995 au 15 février 1996

⁶ Fort de son expérience en la matière, le Mali a été sollicité à diverses reprises dans le règlement de plusieurs conflits en Afrique.

Dans le domaine du renouveau institutionnel, la Mission de décentralisation depuis sa création en janvier 1993 n'a pas cessé de faire avancer les dossiers et de préparer les textes officiels ainsi que les structures d'accompagnement, en relation avec plusieurs expériences anticipatrices conduites dans le pays, y compris au Nord. Le découpage communal a été effectif en avril 1996 suite à une consultation des populations. En dépit de quelques reports, les premières élections communales auront finalement lieu le 6 juin 1999 dans les régions du Nord. Les engagements en la matière pris au cours de la Conférence nationale de 1991 et du Pacte national de 1992 étaient tenus.

Quant au processus de développement, il a repris progressivement au fur et à mesure que la confiance revenait et que l'insécurité résiduelle diminuait. Les ONG qui avaient tenu à rester sur place tout en restreignant leurs déplacements ont été les premières à reprendre les activités. D'autres sont arrivées. La rencontre entre le gouvernement et les partenaires au développement de Tombouctou (16-18 juillet 1995) a encouragé les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux à intervenir. Des projets avec des budgets importants se sont petit à petit mis en place. Le retour volontaire des réfugiés s'est effectué par vagues successives et les citoyens qui avaient fui l'insécurité en se rendant à l'étranger ont fini par se réinstaller. Avec la décentralisation, les communes sont devenues des pôles de développement. Au final, les nombreuses infrastructures réalisées et, dans une certaine mesure, les actions d'accompagnement et de formation ont déjà amélioré les conditions d'existence du Nord lequel auparavant n'avait connu que des opérations de bien moindre ampleur.

La société civile et un début de démocratie délibérative

Il est clair qu'un tel contexte de reconstruction en même temps que de démocratisation et de décentralisation représente un terrain favorable pour la société civile sans l'implication de laquelle la paix durable ne peut pas s'installer. Il se trouve qu'elle a effectivement joué un rôle décisif dans le processus de réconciliation grâce en particulier aux nombreuses rencontres intercommunautaires et plus récemment intercommunales.

Une première série avait vu le jour en 1992-1993. On sait aussi que c'est par une rencontre à Bourem entre villageois et pasteurs autour des problèmes de circulation des hommes et des animaux que le processus de paix s'est enclenché le 19 novembre 1994 et qu'une nouvelle réunion au même lieu (11 janvier 1995) a permis aux deux mouvements FPLA et MPM-GK de s'accorder pour travailler ensemble à la cohabitation des populations sédentaires et nomades dans la région de Gao. Celle de Tombouctou aussi connut deux importantes rencontres. Vers la fin de l'année, commença à se déployer un véritable et impressionnant processus de rencontres intercommunautaires qui s'étala sur plusieurs années (Lode, 1996). Elles étaient organisées par des initiateurs locaux qui demandaient un appui à une cellule informelle liée au Commissariat au Nord. Celle-ci procédait à un examen qui, s'il était positif, débouchait sur un contrat assurant un financement partiel des frais. Ces rencontres ont contribué à de véritables retrouvailles après les événements dramatiques, à la libération de la parole et à la discussion de ce qui préoccupait les participants : les problèmes de sécurité, de développement et même certains litiges fonciers. Un résultat important pour les diverses communautés fut de s'accepter à nouveau et de reprendre la vie commune après avoir été souvent si durement divisées.

Depuis que la décentralisation est en place, la tendance est de privilégier l'organisation de rencontres intercommunales avec l'appui des opérateurs de développement. Ainsi le projet d'appui au développement local de Gao a tenu à intégrer cette dimension dès la naissance des communes rurales. L'intercommunalité représente, en effet, un outil d'échange et de cohérence dans l'approche des problèmes. Elle a aussi contribué à casser « l'esprit de frontière » que certains élus avaient tendance à manifester en cherchant de façon prématurée

et maladroite à exiger des limites communales qui auraient très vite paralysé la mobilité des troupeaux essentielle dans cette zone sahélienne.

D'une façon générale, ces rencontres, avec leurs atouts et leurs insuffisances, ont confirmé que la société civile pour se renforcer a éprouvé un besoin impérieux de réinventer une forme de démocratie délibérative « à la malienne » à un moment clé de son histoire.

La consolidation de la paix dans un monde qui change

Avec le recul du temps, on peut affirmer aujourd'hui que la reconstruction institutionnelle (décentralisation), économique (investissements) et sociale (cohabitation) a beaucoup avancé. Le thème d'une paix toujours à consolider au Nord-Mali n'en reste pas moins d'actualité en raison de nombreux facteurs qui s'entremêlent et dont l'énumération suivante ne manque pas d'impressionner.

- La persistance d'un environnement naturel aléatoire. Après une série d'années pluviométriques plutôt favorables, certaines zones viennent de connaître un déficit important notamment en 2004 auquel se sont ajoutés les dégâts provoqués par les criquets.
- L'existence de trafics illicites transfrontaliers (cigarettes, armes, drogues) favorisant la constitution de circuits mafieux et la diffusion des armes.
- Les déplacements souvent dramatiques de véritables cohortes de migrants, en provenance de zones ou de pays plus méridionaux, cherchant à tout prix à traverser le Sahara et à rejoindre ce qu'ils croient être l'eldorado européen.
- Les risques accrus de transmission du VIH-SIDA favorisés par la multiplication des mouvements des gens dans l'espace.
- La crainte d'un développement du terrorisme international en lien avec des groupes islamiques radicaux. Elle a été soulevée notamment à l'occasion de l'affaire des otages européens enlevés en Algérie et dont une partie a été libérée au Mali (en août 2003), grâce d'ailleurs à une médiation malienne dans laquelle se trouvait l'ancien chef de la rébellion de 1990. Elle est accréditée ces dernières années par la présence de militaires des Etats-Unis dans le cadre de l'opération Initiative Pan-Sahel dont la justification exacte n'apparaît pas clairement.
- Le phénomène général de la corruption, d'une part, encourage la montée en puissance d'individus affairistes soucieux avant tout de s'enrichir rapidement et, d'autre part, tend à gangrener petit à petit l'ensemble du corps social.
- L'arrivée récente (février 2006) et intempestive du consulat libyen à Kidal suivie le 11 avril à Tombouctou d'une manifestation des plus ostentatoires autour de Kadhafi lui-même suscite l'espoir chez certains que beaucoup d'argent va venir et inquiète d'autres que cela n'entraîne un raidissement de l'Algérie voisine dont les produits de base s'avèrent essentiels dans l'approvisionnement d'une bonne partie de la population.
- Les esprits les plus avertis commencent à s'interroger sur ce qui va advenir si l'existence de pétrole, déjà attestée dans plusieurs pays voisins, venait à se confirmer également au Nord-Mali.

Ces différents points considérés ensemble sont d'autant plus cruciaux que des conflits locaux continuent à surgir de temps à autre avec des montées de fièvre embarrassantes et que plus fondamentalement une partie de la jeunesse reste vulnérable car souffrant toujours d'un manque réel de perspectives d'amélioration de ses conditions d'existence. C'est pourquoi de telles préoccupations dans un environnement incertain rendent plus délicates que jamais les réactions de l'Etat et de la société civile chaque fois que la paix est en jeu alors même que la

rébellion et ses séquelles cèdent le pas à de nouvelles configurations dont les contours sont à l'évidence des plus complexes à saisir. Dans ce cadre, je propose de m'attarder quelque peu sur deux aspects : la gestion des conflits récents et les chantiers de renforcement du tissu social.

La gestion des conflits récents

Disons d'emblée que ce n'est pas l'existence en soi de conflits qui importe ici (toute société a les siens) mais bien davantage la manière dont ils sont appréhendés et traités (avec l'espoir que celle-ci aura peu à peu un impact sur la disparition de la violence physique comme forme d'expression).

Prenons d'abord les troubles qui ont tourné autour de la revendication d'obtention d'une commune pour une population de la région de Kidal demeurant en réalité dans le cercle de Menaka situé plus au sud (région de Gao). Une proposition de découpage avait prévu pour elle un chef-lieu de commune passablement méridional ce qui n'a pas été accepté localement et a soulevé des tensions entre les parties (toutes touarègues). Le problème n'étant pas encore résolu, les quatorze fractions de la population concernée de Kidal n'ont pas pu participer aux élections communales de 1999. C'est ainsi que quelques-uns de ses membres ex-combattants ont perturbé le vote d'une commune voisine du cercle de Menaka. L'insécurité est aussitôt remontée d'un cran. Des leaders et des sages du milieu ont tenté de s'interposer. Pour finir, l'Etat a engagé des discussions avec toutes les parties concernées. Le résultat a été une nouvelle loi promulguée le 7 juin 2001 créant deux nouvelles communes dont les chefs-lieux sont situés dans le cercle de Menaka mais dont l'une est rattachée à celui-ci et l'autre au cercle de Tin Essako (région de Kidal). Cette solution qui pouvait paraître inespérée a donné pleinement satisfaction et a résolu en fait un contentieux de limites territoriales qui durait depuis la période coloniale. Cet exemple montre que conjointement l'Etat et la société civile ont su résoudre le problème.

D'autres conflits entre groupes dits nomades ont marqué aussi la période récente. Le plus ancien est celui qui oppose au départ pour des questions d'accès aux pâturages des groupes d'éleveurs peuls du Niger et des fractions Dawsahaq et Iderfan du Mali le long de la frontière entre les deux pays. Toute une série de coups de main et de représailles ponctue périodiquement cette zone. La société civile s'est beaucoup mobilisée en lien avec les autorités administratives des deux pays. Des rencontres intercommunautaires et désormais intercommunales sans oublier l'organisation de festivals ont créé petit à petit un climat propice à l'atténuation des tensions.

Des heurts particulièrement meurtriers ont également émaillé pendant plusieurs années les relations entre deux groupes arabophones de la région de Gao : d'une part, les Kounta tirant leur force d'une longue tradition d'influence religieuse et politique et, d'autre part, un ensemble d'Arabes ayant pris un essor économique récent considérable à travers leurs activités commerciales. Ici aussi, le problème a fini, après plusieurs années, par trouver son apaisement grâce à un fort investissement persuasif des leaders de différentes communautés voisines, des personnes ressources et au patronage de l'Etat.

En 2003-2004, une collusion a vu le jour liée à une opposition entre leaders relevant de deux fractions sœurs au sein de la même ancienne tribu des Idnan. L'effervescence est montée de façon soudaine et a fait craindre le pire car il s'agit d'un ensemble présent dans les trois régions du Nord, très lié à beaucoup d'autres groupes à travers notamment de nombreuses alliances matrimoniales. Là encore, les interventions rapides de parents, de voisins et de personnes ressources dressant des appels à la sagesse et à la réconciliation ont réussi à ramener le calme.

Ce qui est à la fois nouveau et intéressant à noter c'est que les élus communaux, à commencer par les maires, s'investissent de plus en plus dès qu'ils sentent qu'un problème

opposant des individus ou des groupes peut dégénérer. Certains sont même très actifs dans la lutte contre le vol de bétail qui sévit de manière sporadique en milieu pastoral.

Ainsi, il apparaît un peu partout que l'esprit de dialogue et de conciliation qui a permis de sortir des années de traumatisme continue à fonctionner alors que l'environnement est en train de se modifier. Les diverses rencontres déjà évoquées, les cadres de concertation appuyés de plus en plus par les approches de gestion des ressources locales mais aussi les festivals et le retour des fêtes contribuent à rendre la société plus consciente de ses responsabilités, en relation avec les représentants de l'Etat.

Le renforcement du tissu social

Après les traumatismes liés à la rébellion mais aussi avec les oppositions d'intérêts qui ne manquent pas comme ailleurs d'apparaître de temps à autre, il est indispensable de persister à bâtir de l'unité, de l'équité, de la convivialité à partir de la diversité, de la disparité et des complémentarités. Œuvre de longue haleine, les jalons ne manquent pas, tirés de l'histoire, des relations de voisinage ou de cousinage et de l'impératif du vivre ensemble. Ce qui compte c'est la consolidation d'une paix durable, celle de la raison et aussi celle des cœurs.

Dans ce but, les approches peuvent être très diverses. C'est dans cet esprit, en tout cas, qu'une étude⁷ a été menée dans la région de Gao, entre 1997 et 2002 sur les liens sociaux qui lient les diverses entités humaines entre elles et qui, sans aucun doute, ont contribué à ce que le tissu social ne se déchire pas complètement en 1994. De telles réalités qui renvoient à une histoire et à une sociologie extrêmement riches et complexes restent trop souvent méconnues et les interventions extérieures (projets, etc.) s'appauvrissent considérablement en les ignorant ou en les occultant. Loin d'être anachroniques, elles contribuent à fonder les raisons d'un nouveau vivre ensemble plus solide et plus serein.

La question se pose cependant de savoir comment la jeunesse va se situer face à un tel « capital social » alors qu'elle souffre souvent sur place de désœuvrement et d'un manque évident de perspectives. Du coup, elle peut, dans bien des cas, être plutôt encline à regarder ailleurs et à tenter de nouvelles aventures qui peuvent s'avérer aussi trompeuses qu'alléchantes.

Aux différentes phases du processus de paix, l'Etat et la société civile ont joué des rôles distincts mais complémentaires dans la recherche de solutions par la voie du dialogue. Il y a eu certes des périodes de belligérance aiguë où les discussions étaient quasi impossibles mais chaque fois elles ont fini par céder le pas à des échanges qui ont abouti à des résultats fragiles au début, plus solides par la suite. Dans l'ensemble toutefois, il s'est agi plus de traiter les conflits que de les anticiper. Peut-on espérer désormais, sur la base de l'expérience accumulée en gestion des crises, dans un contexte qui se complexifie, que la capacité de prévention aille en se renforçant de façon à empêcher sinon limiter le recours à la violence physique comme forme d'expression ou de revendication ?

⁷ GREMONT C, MARTY A, AG MOSSA R, TOURE Y H (2004), *Les liens sociaux au Nord-Mali. Entre fleuve et dunes. Récits et témoignages*. Karthala-IRAM, Paris. Cette étude a été rendue possible grâce aux soutiens apportés par Abacar Sidibé responsable du PADL de Gao, la Fondation de France et l'IRAM dont je suis membre. Chacun peut vérifier que de tels liens sociaux, véritables alliances scellées entre groupes différents existent ailleurs au Sahel et permettent souvent d'éviter ou de limiter les conflits. Par exemple, au Niger et aussi au Tchad central et oriental, entre notamment agriculteurs villageois et éleveurs transhumants.

Par rapport à un tel enjeu de paix, il est clair que le devenir de la jeunesse constitue un problème central. Il s'agit ici, bien sûr, d'un phénomène général et d'un formidable défi démographique, économique et politique sans précédent dans l'histoire de l'humanité. C'est le cas particulièrement dans les régions sahéliennes comme le Nord-Mali où les ressources sont non seulement limitées mais soumises à d'importantes variations climatiques. Il se pose encore plus dans les zones dites pastorales de cette vaste région. C'est là, en effet, que les grandes sécheresses des années 70 et 80 ont fait le plus de dégâts et, ensuite, que la rébellion a éclaté et s'est propagée. C'est là que les plus grandes difficultés ont été rencontrées pour ramener la sérénité. Et c'est peut-être celles qui sont les plus exposées aux risques à venir. Tout ceci, parce que la jeunesse y est particulièrement vulnérable : ses perspectives de mieux-être restent en l'état actuel des plus limitées et son taux de scolarisation des plus faibles.

Puisse la voie du dialogue qui a tant contribué à faire taire les armes servir également à trouver des solutions durables et équitables aux problèmes de fond qui se posent encore !

Nota : ce texte était terminé quand, le 23 mai 2006, a surgi l'attaque surprise de camps militaires par un groupe armé dirigé par un officier ex-combattant intégré ayant récemment déserté l'armée nationale. La tension provoquée par cette désertion était, semble-t-il, il y a peu, en voie d'apaisement. Hélas, c'est le choix des armes qui a fini par se manifester à nouveau, après des années de cessation des hostilités et de réels efforts de reconstruction. On peut cependant tabler sur le fait que la très grande majorité de la population, y compris dans le milieu d'origine des actuels belligérants, n'est pas favorable à une reprise des combats car elle sait par expérience qu'elle ne peut qu'en souffrir. On peut aussi espérer que, cette fois-ci, les amalgames qui ont coûté si cher par le passé seront désormais repoussés avec vigueur par les autorités et par la société civile.

Loin de rendre caduques les avancées incontestables obtenues depuis la rébellion des années 90, ces événements montrent qu'il reste encore du chemin à parcourir pour parvenir à une paix durable. Ce chemin suppose incontestablement un renforcement de la société civile, notamment au niveau local et régional. Il reste en effet à convaincre que le traitement adéquat des problèmes en présence aussi redoutables que complexes, parmi lesquels ceux évoqués plus haut, en particulier celui concernant le devenir d'une jeunesse vulnérable, ne peut s'effectuer que si le recours à la violence est résolument rejeté. Celui-ci est à remplacer par le débat d'idées, délibérément éloigné de toute démagogie (dans un contexte où les ressources sont limitées), cherchant à impliquer les diverses parties (de façon à ne pas créer d'exclusion) et débouchant sur la mise au point de solutions concrètes, justes et fiables pour tous. Et pour ce faire, comme l'écrit si bien Amidou Mariko, « la paix et la justice sont les valeurs les plus importantes ».

Bibliographie

AG MOHAMED A., COULIBALY C, DRABO G (1995), *Nord du Mali. De la tragédie à l'espoir*, Bamako, ACORD-NOVIB-OXFAM-AMAP.

DRABO G. et AG MOHAMED A (1997), *Nord Mali : le processus de paix et de réconciliation. Etude d'une démarche exemplaire*, Bamako, OXFAM-UKI.

GREMONT C., MARTY A, AG MOSSA R, TOURE Y.H (2004), *Les liens sociaux au Nord-Mali. Entre fleuves et dunes. Récits et témoignages*, Paris, Karthala-IRAM.

GUEYMARD Y. (1997), *Les régions du Nord-Mali. Observations sur le conflit « touareg », son issue et les perspectives des régions du Nord*, Bamako, non publié.

KEITA M. (2002), « La résolution du conflit touareg au Mali et au Niger », GRIPCI, *Note de recherche*, n° 10, Montréal.

LESPINASSE S. (2004), *La question touarègue : modèle de règlement post-conflit en Afrique*, Saint-Cyr, DRER.

LODE K. (1996), *Synthèse du processus des rencontres intercommunautaires du Nord du Mali (d'août 1995 à mars 1996)*, Stavanger-Oslo, Misjonshogskolens Forlag.

MARIKO A. (2001), *Mémoires d'un crocodile*, Propos recueillis et mis en forme par Pierre Boilley, Bamako, Donniya.

POULTON R-E et AG YOUSOUF I. (1999), *La paix de Tombouctou, Gestion démocratique, développement et construction africaine de la paix*, Genève, UNIDIR.

Texte publié dans l'ouvrage suivant :

Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement. Sous la direction de Jean-Marc Châtaigner et Hervé Magro. Paris, Karthala, 2007, 565 p. (291-306).